

Consignes de sécurité

Les algues vertes ne présentent aucun danger sur la majeure partie du littoral breton. Dans les zones concernées par des accumulations d'algues, le respect des consignes suivantes permet d'éviter tout risque d'accident.



Il ne faut en aucun cas :



Approcher les chantiers de ramassage à **MOINS DE 50 M**



Circuler dans les zones où se trouvent des **DÉPÔTS D'ALGUES** signalés



Entrer en **CONTACT** avec les amas d'algues en cas d'accumulation importante sur les plages, les rochers ou dans les zones vaseuses



Promener des **ANIMAUX** à proximité de zones d'échouage d'algues vertes

112

En cas de malaise, appelez immédiatement les secours au **112**

L'État et les collectivités agissent ensemble

Dans le cadre d'une stratégie globale de reconquête de la qualité de l'eau en Bretagne, l'État et le Conseil régional de Bretagne coordonnent depuis 2010 un plan spécifique de lutte contre la prolifération des algues vertes (PLAV), en partenariat avec les collectivités des territoires concernés.

L'objectif : **faire reculer au maximum le phénomène de prolifération des algues vertes en Bretagne.**

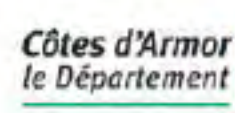
Ce plan comporte 3 volets destinés à répondre aux enjeux sanitaires, environnementaux et économiques des échouages d'algues sur le littoral :

- un **volet préventif**, visant à faire évoluer les pratiques et systèmes agricoles pour réduire les fuites d'azote dans les cours d'eau. À noter : les teneurs en nitrates des cours d'eau ont été réduites de plus de 30 % dans certains territoires depuis le lancement du PLAV en 2010 ;
- un **volet curatif**, axé sur la sécurité des personnes grâce au ramassage et au traitement des algues échouées sur les plages ;
- un **volet scientifique**, pour renforcer la connaissance du phénomène.

© Préfecture de la région Bretagne, 2019

Pour plus de renseignements rendez-vous sur

www.algues-vertes.com



Document réalisé en partenariat avec l'Agence régionale de santé Bretagne



Agir contre les **algues vertes** en Bretagne

LES
ALGUES
VERTES,
c'est
quoi ?

Qu'est-ce que les algues vertes ?

Les algues vertes sont naturelles et présentes sur de nombreux littoraux à travers le monde. Mais dans certaines zones côtières, leur développement excessif entraîne des « marées vertes ». Depuis les années 1970, la Bretagne est ainsi confrontée à ce phénomène.

Les algues vertes se développent principalement en raison de la combinaison de trois facteurs :

- la **morphologie** du littoral : dans les baies fermées et peu profondes, les algues, peu exposées à la houle et bénéficiant d'une eau claire, prolifèrent plus facilement ;
- l'**azote**, sous forme de nitrates qui nourrissent les algues ;
- des **conditions météorologiques** (températures, ensoleillement, pluviométrie...).

C'est la conjonction de ces éléments qui peut entraîner des échouages plus ou moins importants d'algues vertes sur les côtes, du printemps à l'automne.

⚠️ Quels sont les risques ?

Les algues vertes ne représentent aucun danger pour la santé lorsqu'elles sont en mer ou déposées depuis peu sur la plage. En revanche, en cas d'accumulation importante, leur décomposition au soleil produit des gaz dangereux pour l'homme comme pour l'animal.

Comprendre les risques :

- La **putréfaction** des algues vertes entraîne des risques dès qu'elles sont amoncelées **en tas** et qu'une **croûte** commence à se former en surface sous l'effet du soleil.
- **Au bout de 24 à 48 heures**, les algues en décomposition sous cette croûte fermentent en produisant du **sulfure d'hydrogène (H₂S)**, un gaz potentiellement mortel pour l'homme comme pour les animaux.
- **Crever la croûte ou marcher sur le tas d'algues** libère subitement le sulfure d'hydrogène et représente **un vrai risque pour la santé**.
- Les effets aigus de l'**inhalation de ce gaz toxique** peuvent aller d'une simple gêne (odeurs, picotements des yeux et du nez) à un malaise grave, voire à l'arrêt cardiaque dans des cas extrêmes.

Quelles sont les actions mises en place ?

Dans le cadre du Plan de lutte contre les algues vertes, un ensemble d'actions est mis en place pour faire face à ce phénomène et limiter au maximum les risques potentiels pour la santé :

- Un **ramassage systématique des algues vertes échouées sur les plages** est assuré quotidiennement par les collectivités, afin d'éviter leur décomposition. Les algues collectées sont ensuite acheminées vers des sites de traitement et transformées en agents fertilisants.
- En cas d'impossibilité de ramassage (secteurs difficiles d'accès, rochers, vasières...), les **zones concernées** sont interdites d'accès avec mise en place d'une signalétique spécifique.
- Des actions impliquant les **agriculteurs** et l'ensemble des autres acteurs locaux visent à accélérer la dynamique de réduction des fuites d'azote dans ces territoires particuliers.
- Les **scientifiques** sont également mobilisés pour mieux comprendre et prévenir ce phénomène.

1 Les algues se développent grâce à la présence de trois facteurs

Des baies

fermées et peu profondes, peu exposées à la houle

La météo

Les algues vertes se développent sous certaines conditions d'ensoleillement, de pluviométrie, de température, de vent...

2 Les algues s'échouent sur les plages

L'azote

Provenant de fuites accentuées par certaines pratiques agricoles, l'azote, sous forme de nitrates, est transporté par les cours d'eau jusqu'au littoral

3 Les algues sont ramassées sous 24 heures pour éviter tout risque

Lorsque les algues ne peuvent pas être ramassées (impossibilité technique de ramassage), elles se décomposent en produisant un gaz toxique

Marcher sur le tas d'algues représente un risque pour la santé

